

Dans le cadre du « Protocole de diffusion de l'information concernant les manifestations et événements sportifs » liant la Région Île-de-France, le CROS Île-de-France et les Radios locales signataires, nous avons le plaisir de vous transmettre les informations sur un événement sportif à venir sur le territoire francilien.

Phases finales du championnat de France de cécifoot

29 et 30 juin 2019

Stade Louis Lumière et gymnase des Pyrénées – Paris 20^{ème}

www.handisport-iledefrance.org

Descriptif de l'évènement :

Le Comité Régional Île de France Handisport organise pour la 1^{ère} fois, les 29 et 30 juin 2019, les phases finales du Championnat de France de cécifoot au stade Louis Lumière (30 Rue Louis Lumière – 75020 Paris) et au Gymnase des Pyrénées (296 rue des Pyrénées).

Ce n'est pas moins de 17 équipes et 250 sportifs/staffs qui vont tenter de remporter le titre tant convoité de Champion de France de cécifoot ! Parmi ces joueurs, vous pourrez retrouver les vice-champions paralympiques à Londres en 2012 et les meilleurs joueurs de France ! 2 catégories seront présentes :

- B1 : Non-voyants
- B2/B3 : Malvoyants

Informations complémentaires :

Cochez les cases répondant à vos critères

X	Entrée libre		Parking gratuit		Village exposant
	Entrée payante :		Parking payant :		Restauration sur place

Horaires et programme :

Samedi 29 juin : Matches de 8h30 à 18h00 sur le gymnase des Pyrénées et le stade Louis Lumière dont les quarts et demies finales. Finale (catégorie B1) à 18h00 au stade Louis Lumière

Dimanche 30 juin : Matches de 8h30 à 11h30 avec finale (catégorie B2/B3) à 11h30 au stade Louis Lumière.

Organisateur :

Comité Régional Île-de-France Handisport
Magali Coromina
01 40 31 45 07
cecifoot2019@handisport-iledefrance.org
www.handisport-iledefrance.org

Contact presse :

Comité Régional Île-de-France Handisport
Matthieu Despeyroux
07 85 31 90 80
matthieu.despeyroux.handisport@gmail.com

Les données indiquées dans ce document sont transmises par l'organisateur sous sa pleine et entière responsabilité. L'organisateur autorise le CROS Île-de-France à diffuser les données aux Radios locales signataires, à la Région Île-de-France et aux médias.